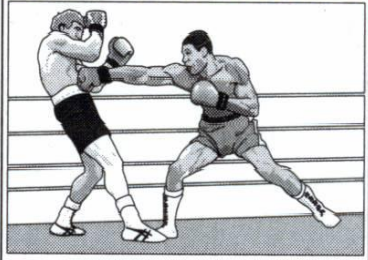


BOXE CHARTRAINE

N° Affiliation FFB 1666

BOXE CHARTRAINE

Président : Jean-Louis BENARAB - 18 Rue de l'Ancienne Mairie
28630 Le Coudray

Email : boxechartraine@wanadoo.fr Site : boxechartraine.fr

Secrétariat : Chantal Fesselier – topaze480@gmail.com

Salle de boxe : Maison des Associations – 32 Rue de Brétigny ,28000 Chartres

**Boxe Chartaine****FICHE DE RENSEIGNEMENT****NOUVEAUTES :**

Pour valider votre inscription, **RDV sur <http://boxechartraine.fr>** pour compléter le formulaire d'inscription en ligne.

COTISATION ANNUELLE :

<i>TYPE DE PRATIQUE</i>	<i>CATEGORIE AGE</i>	<i>TARIF</i>
Boxe Educative Assaut (BEA)	Poussin (2010 - 2012)	110€
	Benjamin (2008-2009)	110€
	Minime (2006 - 2007)	110€
	Cadet (2004-2005)	110€
Boxe Amateur	Cadet (2004-2005)	160€
BEA et Boxe Amateur	Junior (2002-2003)	160€
	Senior (2001 et avant)	
Boxe loisir	A partir de 34 ans	160€
Aérobixe	A partir de 16 ans	140€
Bénévole	Adulte	40€

Tarif familial : à partir de la 3^{ème} licence – 15% sur la totalité.

Je dois verser le montant total de la licence dès mon inscription. Possibilité de règlement en 2 ou 3 chèques le jour de l'inscription.

PIECES A FOURNIR :

- 2 photos
- 1 certificat médical (**sur la licence**)
- 1 fiche de renseignement boxeur
- 1 autorisation parentale pour les mineurs

EQUIPEMENT :

- 1 paire de bandes SOMOS n°5 cm (vendu au club à 7€)

Obligatoire pour accéder à la salle.

- 1 protège dents (vendu au club à 7€)
- 1 paire de baskets – 1 bouteille d'eau
- 1 tenue de sport

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS :

Jours	Horaires	Pratiques	Les Entraîneurs
LUNDI	18h30 ► 20h00	BEA (seniors + loisirs)	Arnaud Hardel : 06 70 68 65 04 Maryline Sivignon : 06 81 03 26 23 Alban Girouard : 06 23 11 33 93: Stéphane Brianne : 06 16 89 27 44 Christopher Legendre: 06 86 56 11 57 Aziz Araibi : 06 79 54 97 67 Fodié Gary : 06 20 94 46 86
	19h45 ► 21h15	BA (juniors/seniors) + Pro	
	19h45 ► 20h45	AEROBOXE (16 ans et +)	
MERCREDI	14h30 ► 15h30	BEA (poussins)	
	15h45 ► 16h45	BEA (benjamins/minimes)	
	17h00 ► 18h00	BEA (cadets/juniors)	
	18H15 ► 21h15	BA (cadets/juniors/seniors) + Pro	
VENDREDI	18h30 ► 20h00	BEA (seniors + loisirs)	
	19H45 ► 21H15	BA (juniors/seniors)	

Tout boxeur ne participera à l'entraînement que lorsqu'il aura réglé sa cotisation annuelle et fourni tous les documents demandés. Tout LICENCIÉ s'engage à respecter le règlement du club, ainsi que le matériel qui lui sera prêté (gants, casques, cordes, sacs ...) tout manquement à ce règlement ou détérioration volontaire du matériel fourni entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion partielle ou définitive. Tout boxeur bénéficie de l'assurance dès lors qu'il est licencié. Il a cependant la possibilité de souscrire une assurance complémentaire personnelle pour son activité en club.